



Après 12 ans d'absence L'ALGÉRIE COMPOSTE SON BILLET POUR LE MONDIAL 2026

Page 8

LE JEUNE

N° 8311 — SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

CESSEZ-LE-FEU À GAZA

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

Alger plaide pour
une paix réelle

Page 3

Tebboune au siège du MDN : «L'ANP S'EST ADAPTÉE AUX NOUVELLES MENACES»



L'Armée nationale populaire (ANP) s'est adaptée aux guerres hybrides et cybernétiques et également à l'intelligence artificielle. C'est ce qu'a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une visite effectuée avant-hier au siège du ministère de la Défense nationale à Alger.

Page 3

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

RENFORCEMENT
DU DÉPISTAGE

Page 2

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LA DROGUE

L'ONSC et l'ONUDC
unissent leurs efforts

Page 6

PAS DE PRIX NOBEL DE LA PAIX POUR TRUMP

María Corina Machado
récompensée

Page 7



DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE

L'ADPHA appelle à une remise à plat du système

L'ASSOCIATION des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) a organisé la quatrième édition de sa journée scientifique consacrée à la distribution pharmaceutique et à son rôle stratégique dans le système national de santé. Cette rencontre, présidée par Maamar Chamlal, président de l'association, a réuni de nombreux acteurs du secteur autour d'un objectif commun : renforcer la qualité, la traçabilité et la sécurité du médicament sur tout le territoire national. Dans son intervention d'ouverture, M. Chamlal a souligné que cette journée « vise à assurer une formation continue aux directeurs techniques des établissements de distribution, afin de relever le niveau de qualité et de garantir le respect des bonnes pratiques ». L'édition de cette année s'est distinguée par une nouvelle approche, tournée vers la valorisation des partenaires techniques du secteur. « Pour la première fois, nous avons choisi d'inviter les sociétés qui accompagnent la distribution, telles que les entreprises spécialisées dans les équipements frigorifiques, les chambres froides, la certification, les solutions informatiques ou encore la gestion des ressources humaines », a-t-il précisé. Les différentes communications ont porté sur la responsabilité technique, la distribution des produits thermosensibles, la traçabilité et les standards d'assurance qualité. M. Chamlal a rappelé que la mission des distributeurs dépasse la simple livraison du médicament. « Les établissements pharmaceutiques doivent être considérés comme de véritables acteurs de santé publique. Leur rôle est d'assurer que le médicament parvienne au patient, même dans les zones les plus reculées, dans des conditions optimales de sécurité et de qualité », a-t-il souligné. Le président de l'ADPHA a également évoqué les difficultés rencontrées sur le terrain, notamment la disponibilité limitée des véhicules adaptés au transport de médicaments, le manque de pièces détachées, ainsi que l'absence d'un dispositif d'aide au transport pharmaceutique. « Contrairement à d'autres secteurs, la distribution du médicament ne bénéficie d'aucune subvention. Cela crée une charge financière importante pour les distributeurs », a-t-il indiqué. Il a par ailleurs dénoncé « la présence de certains acteurs qui ne respectent pas le cahier des charges », appelant à « une vigilance accrue et un contrôle renforcé » de la part des autorités compétentes. En conclusion, M. Chamlal a lancé un appel à la tutelle pour une réorganisation du circuit de distribution et une mise à jour du cadre réglementaire. « Nous espérons une action ferme du ministère de la Santé afin d'assainir le secteur, renforcer les inspections et garantir le respect des normes. La qualité de la distribution est une composante essentielle de la sécurité sanitaire du citoyen », a-t-il affirmé.

L. L.

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

Renforcement du dépistage à travers le pays

Le coup d'envoi de deux cliniques mobiles entièrement équipées pour mener des campagnes de dépistage et de sensibilisation au cancer de sein à travers plusieurs wilayas du pays a été donné, jeudi à Alger, par Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ministre de la Santé, aux côtés de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, dans le cadre des activités d'Octobre rose.



Une priorité nationale.

Lors de cette cérémonie de lancement, Aït Messaoudene a affirmé que la lutte contre le cancer constituait « une priorité nationale majeure » inscrite dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Soulignant que « cette orientation n'est pas une simple décision, mais une mobilisation globale visant à garantir une prise en charge sanitaire intégrée et moderne pour tous les malades ». Il a également mis en avant les avancées enregistrées par l'Algérie dans ce domaine, citant la création d'un réseau national de 18 centres anti-cancer (CAC) répartis sur l'ensemble du territoire, dotés d'équipements de dernière génération. Ajoutant : « Les efforts de l'État ne se limitent pas au traitement, mais s'étendent à la prévention et au dépistage précoce, notamment à travers la mise en

service du centre spécialisé de Biskra, qui sera bientôt suivi par d'autres structures similaires. » Dans le souci d'une meilleure harmonisation du traitement, le ministère a adopté un protocole thérapeutique national unifié pour les cancers les plus fréquents, en particulier le cancer du sein, afin d'assurer une prise en charge équitable et standardisée. Le ministre a relevé l'importance du soutien psychologique aux patientes, soulignant la mise en place d'équipes psychomédicales chargées d'accompagner les femmes tout au long de leur parcours thérapeutique. S'agissant du renforcement des compétences, il a également annoncé la création d'une nouvelle spécialité en sénologie et dépistage précoce, sous forme de certificat d'études complémentaires destiné aux médecins généralistes. Cette formation permettra d'assurer une

détection rapide des cas suspects au niveau des établissements de santé de proximité. De son côté, la ministre Soraya Mouloudji a mis en avant la collaboration entre les secteurs de la santé et de la solidarité nationale, essentielle pour « limiter les cas et réduire le taux de mortalité liée au cancer du sein ». Elle a souligné la nécessité d'un accompagnement à la fois médical et psychologique, notamment dans les régions éloignées, afin de garantir l'égalité d'accès à l'information et aux soins. Le secteur de la solidarité nationale a, d'ailleurs, lancé au début du mois la Campagne nationale de dépistage précoce, de sensibilisation et de prise de conscience du cancer du sein et du col de l'utérus, dans le cadre de la Journée arabe de sensibilisation au cancer du sein. Cette initiative s'inscrit dans la

recommandation n°4 du Comité des femmes arabes, formulée lors de sa 38^e session tenue en Algérie, et s'articule autour du projet « Portefeuille rose », destiné à délivrer un message commun aux femmes arabes sur la santé et la prévention. Pour sa part, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Adda Bounedjar, a salué les efforts déployés par l'État pour réduire le taux d'incidence du cancer du sein. Déclarant que l'Algérie « est en passe d'atteindre l'objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) », à savoir parvenir à 60% de cas détectés à un stade précoce. Il a néanmoins appelé à poursuivre les campagnes de sensibilisation et intensifier le dépistage afin d'atteindre cet objectif dans les plus brefs délais.

Sihem Bounabi

El-Aman appelle à une mobilisation nationale

CHACQUE année, plus de 54 000 nouveaux cas de cancer sont enregistrés en Algérie. Face à cette progression alarmante, l'association nationale El-Aman pour la protection du consommateur tire la sonnette d'alarme et appelle à une mobilisation collective, tant citoyenne qu'institutionnelle, afin de freiner l'expansion de cette maladie devenue un enjeu majeur de santé publique. « Le cancer n'est pas une fatalité, c'est un défi qui nous concerne tous », rappelle l'association présidée par Hacène Menouar, soulignant la nécessité d'une prise de conscience nationale et d'actions concrètes au quotidien pour préserver la santé des citoyens et celle des générations futures. El-Aman invite les citoyens à adopter un mode de vie sain et préventif, véritable barrière contre le cancer et d'autres maladies chroniques. L'association recommande notamment de privilégier une alimentation équilibrée à base de produits locaux, naturels et peu transformés, de pratiquer une activité physique régulière, adaptée à l'âge et au rythme de vie, et de limiter l'usage du

plastique, notamment pour la conservation ou le chauffage des aliments, en raison des microplastiques et perturbateurs endocriniens qu'il libère. Elle appelle également à réaliser un bilan de santé annuel pour favoriser le dépistage précoce, à développer une culture de la prévention dès le plus jeune âge dans la famille, à l'école et à travers les médias, et à faire preuve de vigilance face aux produits transformés ou cosmétiques non contrôlés. Enfin, El-Aman insiste sur la protection de l'environnement, rappelant que la pollution plastique et chimique a un impact direct et indirect sur la santé. Au-delà des comportements individuels, l'association interpelle les pouvoirs publics sur la nécessité d'une stratégie nationale cohérente de prévention et de contrôle sanitaire renforcé. Elle plaide pour un contrôle rigoureux des produits agroalimentaires, une surveillance accrue des intrants chimiques utilisés en agriculture et en élevage, ainsi qu'une réduction des teneurs en sucre, sel et graisses dans les produits transformés. El-Aman recommande aussi un encadrement strict de l'usage

des pesticides, détergents et cosmétiques, la lutte contre le commerce informel, et la promotion d'emballages biodégradables afin de réduire la pollution plastique. L'association propose en outre une révision du système national de subventions, appelant à cesser de soutenir les produits nocifs, tels que le pain blanc, le sucre raffiné ou les graisses industrielles, au profit d'aliments plus sains : céréales complètes, huiles naturelles, fruits et légumes frais. Cette dernière appelle également à accroître les investissements dans la prévention primaire, le dépistage précoce et la recherche scientifique, tout en renforçant la formation médicale spécialisée. Elle plaide pour la construction de nouveaux centres hospitaliers adaptés à la carte sanitaire du pays et dotés d'équipements modernes, afin d'améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer. Pour l'association, seule une mobilisation collective et durable permettra de transformer ce défi sanitaire en un combat national pour la vie et pour l'avenir.

Lynda Louifi

TEBBOUNE AU SIÈGE DU MDN :
«L'ANP s'est adaptée aux nouvelles menaces»

L'Armée nationale populaire (ANP) s'est adaptée aux guerres hybrides et cybernétiques et également à l'intelligence artificielle. C'est ce qu'a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une visite effectuée avant-hier au siège du ministère de la Défense nationale à Alger.



Le Président lors de sa visite au siège du MDN.

C'est une visite de grande importance stratégique réaffirmant la place centrale de l'institution militaire dans la préservation de la souveraineté nationale et dans son accompagnement du développement du pays. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de l'Etat s'est aussi félicité des avancées réalisées par l'ANP et son adaptation aux nouvelles menaces. «La plus difficile des guerres dirigées contre l'Algérie, c'est celle qui cible notre jeunesse», a estimé le président de la République, qui est aussi ministre de

la Défense et commandant suprême des forces armées. Grâce à la vigilance de l'ANP et des différents services de sécurité, l'Algérie a évité une «catastrophe» qui aurait pu être causée par son «inondation de drogues» qui «vise à hypothéquer notre avenir qui est dans la jeunesse», a encore salué le Président. Il a mis en exergue le rôle de l'armée nationale, assurant qu'elle constitue aujourd'hui «une véritable école supérieure de patriotisme et de défense de l'intégrité du territoire national», en fidélité au message du 1er novembre 1954. Le chef de l'Etat a souligné que l'ANP et

les services de sécurité ont aussi contribué à améliorer l'attractivité de l'Algérie aux investissements étrangers, et ce, en veillant à la sécurité et la stabilité du pays. Avant de quitter le siège du MDN, le président Tebboune a signé le Livre d'Or du ministère. Avant cela, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), avait exprimé dans son allocution de bienvenue au président sa «gratitude pour cette importante visite», soulignant que les choix stratégiques,

adoptés par le chef de l'Etat «au service d'un modèle de leadership du pays, fondé sur une économie émergente, une armée puissante et un front interne solide, reflétaient une approche rationnelle et clairvoyante, à même de permettre à notre pays de construire son avenir, en assurant une sécurité nationale pérenne, favorisée par la cohésion des institutions et la synergie des efforts». Le général d'armée a indiqué en outre que «les expériences tirées de l'histoire ont démontré que les nations qui s'appuient sur leurs propres forces et ressources sont les plus

aptes à faire face aux menaces extérieures».

Il convient de souligner que le chef de l'Etat a prononcé son allocution devant des cadres et personnels de l'ANP, diffusée par visioconférence à l'ensemble des commandements de forces, des Régions militaires, des grandes unités et des écoles supérieures à travers l'ensemble du territoire national.

Le président de la République a été accueilli par le général d'armée Saïd Chanegriha, en présence de hauts responsables militaires.

Hachemi B.

ANNONCE DE CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Alger plaide pour une paix réelle fondée sur le droit

FACE à la situation dramatique en Palestine, l'Algérie salue l'accord ouvrant la première phase du plan de paix du président américain Donald Trump dans la bande de Gaza, qualifié de première étape vers la fin de l'agression de l'entité sioniste contre le peuple palestinien et l'acheminement de l'aide humanitaire. Toutefois, elle assure que la paix ne saurait être réduite à une trêve, l'entame de ce processus doit garantir au peuple palestinien la pleine reconnaissance de ses droits légitimes et inaliénables. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie «prend note de l'accord conclu concernant la mise en œuvre de la première phase du plan de paix du président Donald Trump», estimant qu'il «pourrait marquer un tournant dans les efforts internationaux pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien a précisé la même source.

Alger salue ainsi «le cessez-le-feu immédiat» et «l'acheminement urgent de l'aide humanitaire», des mesures portées «depuis longtemps et avec constance» par la diplomatie algérienne. Ces avancées, note le ministère, répondent à une exigence humanitaire impérieuse face à un peuple victime depuis des années à un blocus inhumain et à des offensives meurtrières. Si ce premier pas est jugé encourageant, il ne saurait être confondu avec une solution durable. L'Algérie souligne que «seule une approche politique globale, fondée sur la légitimité internationale, permettra de garantir une paix véritable». Le ministère insiste sur l'urgence d'un règlement «permanent et équitable», fondé sur la

reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien à la liberté et à la souveraineté. «Le peuple palestinien, rappelle la déclaration, doit pouvoir établir son Etat indépendant dans les frontières de 1967, avec El Qods pour capitale.» Une position que l'Algérie défend inlassablement dans toutes les enceintes diplomatiques, en conformité avec les résolutions des Nations unies et le consensus international.

L'attachement de l'Algérie à la cause palestinienne n'est ni conjoncturel ni symbolique, il s'enracine dans l'histoire et dans les valeurs mêmes de sa diplomatie,

héritée de la lutte pour l'indépendance. Depuis plus de soixante ans, Alger fait entendre une voix claire et constante pour défendre la Palestine, plaidant sans relâche pour une solution juste et durable fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le communiqué rappelle à ce titre que «l'Algérie continuera à soutenir la cause palestinienne sur tous les plans, politique, diplomatique et humanitaire», fidèle à ses principes de solidarité et de justice internationale. Enfin, Alger invite la communauté internationale à «assumer pleinement ses responsabilités» et agir pour «la

SOLIDARITÉ AVEC GAZA

Arrivée de 11 citoyens algériens ayant participé à «la flottille Soumoud»

ONZE Algériens ayant participé à «la flottille Soumoud» de solidarité avec les Palestiniens de Gaza et qui ont été évacués via le territoire du Royaume de Jordanie, pays frère, sont arrivés, jeudi, à Alger après que l'ambassade d'Algérie à Amman s'est chargée de leur rapatriement. Dans une allocution au salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediene, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, a exprimé sa grande satisfaction d'accueillir 11 citoyens algériens ayant participé à «la flottille Soumoud», en provenance de la capitale jordanienne via un vol de la compagnie nationale Air Algérie.

«L'opération d'évacuation a été supervisée par les autorités jordaniennes, à la demande de l'Algérie, en coordination étroite avec l'ambassade d'Algérie à Amman, qui a accompagné toutes les étapes de l'opération et veillé, en même temps, à assurer toutes les formes de soutien à nos concitoyens, et ce en exécution des

instructions des hautes autorités du pays». Il a, dans ce contexte, affirmé que «tous ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation de l'Etat algérien, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour mettre à disposition tous les moyens et assurer le retour de nos concitoyens, sains et saufs, au territoire national et dans les meilleures conditions possibles». A cette occasion, le Secrétaire d'Etat a réitéré «les remerciements et la gratitude de l'Algérie aux autorités jordaniennes pour leur entière coopération en vue d'assurer le succès de cette opération et le retour de nos ressortissants, sains, au pays». De leur côté, les ressortissants algériens rapatriés ont salué leur «prise en charge totale» par les autorités algériennes, évoquant, à cette occasion, les atrocités commises par l'occupation sioniste à l'encontre des prisonniers palestiniens, durant leur période de détention dans les prisons de l'occupant».

S. N.

TIZI OUZOU

Préparation d’une vaste campagne de labours-semailles

LES SERVICES agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou sont à pied d’œuvre pour la préparation de la campagne labours-semailles 2025-2026. Selon leurs prévisions, cette opération débutera d’ici la fin du mois en cours et portera sur l’emblavement d’une superficie de 8060 ha sur les 83 842 ha de surface agricole utiles (SAU) que compte la wilaya de Tizi Ouzou. « Cette superficie, recensée plus particulièrement dans les différents bassins céréaliers de la wilaya comme Draa El Mizan, Boghni, Tizi-Ghenif, Mekla, Frêha et Ouaguenoun, regroupe un peu plus de 700 exploitations dédiées aux céréales », a-t-on indiqué. Dans le détail, il ressort que 6 950 ha sont réservés au blé dur, 650 ha au blé tendre, 340 ha à l’orge, 100 ha à l’avoine et 20 ha au triticale. Il faut souligner également que les services de la DSA ont réservé une surface de l’ordre de 1 450 ha dédiés aux semences. Il faut aussi souligner que pour cette année agricole 2025-2026, l’encouragement semble être porté sur la culture du blé tendre, les labours et semailles de cette culture céréalière connaîtront près de 200 ha de plus que l’année dernière où 480 ha y ont été consacrés. S’agissant de la récolte, tout dépend de Dame Nature puisque l’irrigation des cultures se fait par la pluie. Toutefois, on estime qu’à raison d’un rendement moyen de 25 quintaux à l’hectare, il serait donc attendu une récolte de 173 750 quintaux de blé dur, 16 250 quintaux de blé tendre, 8 500 quintaux d’orge, 2 500 quintaux d’avoine et 500 quintaux de triticale.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

SALON INTERNATIONAL DE L’AGRICULTURE

Participation de 127 entreprises nationales et étrangères

LA 4^e ÉDITION du Salon international de l’agriculture, de l’agroalimentaire et de l’emballage de l’Est algérien (AGREST-EXPO) s’est ouverte jeudi, au hall principal de la salle des expositions Ahmed Bey (Zénith) de Constantine, avec la participation de 127 entreprises nationales et étrangères. Cette manifestation économique qui se poursuivra jusqu’au 12 octobre, regroupe des professionnels de divers domaines agricoles, notamment l’élevage, la production laitière, la culture des arbres fruitiers, la santé animale et végétale, ainsi que la transformation et l’emballage des produits agricoles et agroalimentaires, en plus de l’industrie des engrais et des équipements agricoles. Cet événement, organisé annuellement à Constantine, s’inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à stimuler la dynamique économique et à encourager les activités génératrices de richesse, a déclaré à l’APS, en marge de l’ouverture, le commissaire du salon, Ahmed Haniche, soulignant que le salon « constitue un espace privilégié d’échange et de promotion du produit agricole national, qui a réussi à se positionner sur les marchés extérieurs ». Il a également souligné que cette manifestation contribue à la valorisation des réalisations nationales dans les domaines de la production agricole, de l’utilisation des engrais biologiques, ainsi que des industries agroalimentaires et de transformation, tout en mettant en avant les progrès réalisés dans la fabrication du matériel agricole.

S. N.

4

NATIONALE

ZERROUKI À CONSTANTINE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POSTE

Tradition postale et innovation numérique

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué, jeudi, une visite de travail dans la wilaya de Constantine, une virée qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la Poste.



Sid Ali Zerrouki.

L’hôte de la ville des Ponts a inauguré, à l’occasion, le nouveau siège régional d’Algérie Télécom Satellite (ATS), une filiale du groupe Algérie Télécom spécialisée dans les communications par satellite. Ce pôle technologique, qui couvre un vaste territoire de 18 wilayas, offre une gamme étendue de services, allant de la liaison dite VSAT à la téléphonie mobile via satellite, en passant par la géolocalisation. Cette infrastructure stratégique, au demeurant, vient renforcer la couverture numérique nationale et consolider la position de Constantine comme carrefour technologique majeur dans la région Est.

Le ministre a également procédé à la mise en service du système IMS Cloud, au niveau de l’agence d’Algérie Télécom du Koudiat, en plein centre-ville. Ce dispositif de pointe, fondé sur la technologie du cloud, permettra d’offrir des services de communication vocale,

visuelle et de données de haute qualité, tout en préparant le terrain pour l’introduction prochaine de la 5G en Algérie. Sid Ali Zerrouki a salué « les efforts soutenus déployés à Constantine pour moderniser les infrastructures numériques », rappelant que « la wilaya occupe aujourd’hui la première place nationale en matière de raccordement à la fibre optique, avec plus de 155 000 abonnés ». Un résultat obtenu grâce à une politique volontariste de ses services constantinois, soutenue par des investissements constants et une simplification des procédures d’accès aux assiettes foncières nécessaires à l’extension du réseau. Sous la supervision du ministre, accompagné du wali Abdelkhalek Sayouda, en présence des autorités locales, des cadres du secteur et de nombreux invités, la capitale de l’Est a accueilli les cérémonies nationales commémoratives de cette journée, placée cette année sous le slogan « Service

local – portée mondiale ». Une journée marquée par une série d’événements à la fois institutionnels, technologiques et humains. Ainsi, et en marge de la remise de prix aux lauréats du marathon national des facteurs tenus à l’occasion et qui a vu la participation de 114 concurrents et concurrentes venus de tout le pays, une cérémonie a permis d’honorer des agents et anciens employés du secteur. Des facteurs, femmes et hommes, ont, en effet, défilé depuis le monument aux morts, lieu historique et touristique de la ville, situé sur les hauteurs de Constantine. Ce rendez-vous a également permis le lancement officiel de nouvelles cartes monétiques d’Algérie Poste, aux fonctionnalités élargies, conçues pour améliorer l’accès des citoyens aux services financiers modernes. Pour les avancées au niveau de Constantine, le directeur de wilaya du secteur a mis en avant le bilan positif des dernières années, marqué par

l’ouverture de nouveaux bureaux postaux, notamment dans les pôles urbains émergents à l’image de la ville nouvelle Ali Mendjeli, la réhabilitation d’agences existantes et la mise en place de guichets automatiques et de stations téléphoniques modernes. Il a également souligné l’importance du raccordement des zones industrielles et des pépinières d’entreprises au réseau de la fibre optique, une initiative qui soutient directement les investissements locaux et favorise la compétitivité économique. Le responsable du secteur dans la capitale de l’Est a ainsi précisé que Constantine a relié sept zones industrielles et deux pépinières au réseau de la fibre optique, tout en assurant la connexion des commissariats de police et l’installation de stations de base pour les opérateurs mobiles, dans un souci d’efficacité et de sécurité numérique, avait-il tenu à préciser.

Amine B.

SENSIBILISATION SUR L’AFFICHAGE DES PRIX

La campagne bat son plein à Médéa

LA CAMPAGNE nationale de sensibilisation lancée par le ministère du Commerce et de la Régulation du marché intérieur, sous le slogan « A chaque produit, un prix », bat son plein à travers les commerces et marchés de la wilaya de Médéa. Des agents du contrôle ont été mobilisés pour sillonner les communes afin de faire connaître aux commerçants l’obligation du respect de l’affichage des prix et des tarifs des produits pour un commerce plus transparent et loyal. S’étalant sur le mois d’octobre, la campagne touche tous les commerces et concerne toutes les activités confondues, mettant l’accent sur la nécessité du respect de l’affichage des prix, comme stipulé par la loi n°04-02 du 23 juin 2004 relative aux pratiques commerciales, est-il indiqué. C’est une vaste campagne de sensibilisation qui est lancée par la tutelle, a déclaré Miloud Boudali, chef de bureau du contrôle des pratiques commerciales à la direction du commerce de Médéa, et a précisé que

des partenaires et des représentants de l’association de protection des consommateurs ont été associés à l’élaboration du programme des sorties sur terrain. Les brigades du contrôle mènent un travail de proximité en se rendant dans les commerces et grandes surfaces pour rappeler aux propriétaires l’obligation d’afficher les prix et qu’ils soient clairs et visibles pour le client. « L’affichage des prix est une obligation et doit toucher tous les produits exposés à la vente pour que le client n’ait pas à demander le coût de la marchandise. Il faut que les prix soient bien visibles et réglementés, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation ». Au cours de leurs sorties, les agents du contrôle rappellent aux commerçants les risques encourus en cas de défaut d’affichage ou de manipulation des prix permettant de rendre les transactions davantage transparentes et d’asseoir les bonnes pratiques commerciales et de lutter contre la

spéculation et la fraude. Dans ce contexte, le ministère du Commerce et de la Régulation du marché intérieur a rappelé les dispositions de la loi n° 04-02 relative aux pratiques commerciales, qui imposent à tout commerçant d’afficher clairement et lisiblement les prix des biens et services proposés en magasin ou sur les marchés. Le non-respect de cette obligation expose le contrevenant à des amendes, avec la possibilité de sanctions plus lourdes en cas de récidive ou de manipulation intentionnelle. Les agents du contrôle ont expliqué à leurs interlocuteurs le cadre juridique applicable, notamment les sanctions susceptibles de leur être infligées en cas de non-réponse des clients et des mesures nécessaires prises conformément à la législation applicable. D’une manière générale, déclare-t-on, il a été constaté, lors des visites des commerces de la ville du chef-lieu de wilaya, un respect de l’obligation de l’affichage des prix des biens exposés et mis à la vente.

Nabil B.

POUR UNE STRATÉGIE MINIÈRE FONDÉE SUR L'INNOVATION Sonarem associe les centres de recherche

Le groupe Sonarem entend renforcer son rôle stratégique dans le développement du secteur minier national en misant sur la complémentarité entre son savoir-faire industriel et les capacités scientifiques des institutions de recherche. Cette vision s'est illustrée à travers une rencontre tenue au siège du groupe, dans l'objectif de bâtir une approche commune qui favorise le transfert des résultats de la recherche scientifique vers des applications concrètes sur le terrain.

Cette collaboration entre le groupe Sonarem et les institutions de recherche vise notamment à moderniser les procédés de traitement des minerais de fer, en intégrant des technologies avancées dans des domaines-clés, comme l'enrichissement et l'amélioration de la qualité des minerais, l'élimination du phosphore, l'optimisation du rendement de concentration, ainsi que les procédés de réduction, de fusion et de production de poudre de fer. La valorisation des sous-produits pour en faire des ressources à valeur économique ajoutée figure également parmi les priorités, a indiqué un communiqué de Sonarem.

Cette rencontre, présidée par le président-directeur général du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, et Mme Khouloud Bedoud, directrice de l'unité de recherche en mines et métallurgie (URMM) relevant du Centre national de recherche en technologies industrielles (CRTI), a été aussi l'occasion d'évoquer la tenue de la première édition de l'atelier scientifique sur les techniques de traitement des minerais (W2TM2025), prévue les 1er et 2 décembre 2025 à Annaba.

Initiée par l'URMM de l'université Badji Mokhtar, cette édition spéciale sera consacrée au grand projet de l'Algérie qu'est le minerai de fer de Gara Djebilet et réunira experts, chercheurs et industriels pour



réfléchir aux meilleures stratégies de valorisation technologique et économique de cette ressource stratégique, selon le même texte. Ce dernier a ajouté que cette rencontre a vu également la présence de Redouane Derai, président du conseil scientifique du Centre national de recherche en technologies industrielles, ainsi que des cadres du groupe.

M. Soltani a réaffirmé l'ouverture continue de Sonarem aux partenariats avec les institutions de recherche nationales, considérées comme des acteurs essentiels dans la construction d'un développement industriel et scientifique durable. Il a insisté sur l'importance d'une stratégie minière fondée sur la science, l'innovation et une coopération étroite entre l'université et l'entreprise. De son côté, Mme Bedoud a salué cette dynamique de collaboration, soulignant que l'URMM mettra

son expertise et ses moyens de recherche au service de ces objectifs communs, notamment pour la valorisation du minerai de Gara Djebilet conformément aux standards industriels modernes, dans une perspective de renforcement de la souveraineté nationale dans le domaine minier.

Par ailleurs, le groupe Sonarem a reçu, jeudi, des représentants des citoyens de Bled El Hedba (Tébessa), où est implanté le projet de la mine de phosphate, afin d'écouter leurs préoccupations, notamment celles relatives aux indemnités pour l'expropriation et à l'emploi des jeunes de la région dans le projet.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de «d'approche de dialogue» adoptée par le Groupe public, M. Soltani a donné des instructions portant la formation d'une commission composée de

cadres du groupe et de sa filiale Somiphos, et de représentants des habitants de la région, en vue de suivre l'exécution de l'opération relative à l'indemnisation des citoyens. Cette commission aura pour mission la «réévaluation des droits» et «l'achèvement des indemnités à travers le rapport d'expertise Complémentaire», en coordination avec les différentes instances locales. A ce titre, le PDG a également assuré que «la priorité à l'emploi sera accordée aux jeunes de la région après leur formation à travers des sessions de formation dans le domaine minier, conformément à l'engagement pris par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines lors de sa visite dans la région le 19 novembre 2024».

Rim Boukhari

UNE DELEGATION DE LA CAPC CHEZ REZIG

L'accompagnement des entreprises exportatrices au menu

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, jeudi, une délégation de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), conduite par son président Souhil Guessoum, avec laquelle il a évoqué les moyens d'accompagner les entreprises nationales dans les domaines de l'importation et de l'exportation.

Lors de la rencontre, qui s'est déroulée dans le cadre de la concertation que le ministre organise avec les organisations et associations professionnelles, les deux parties ont abordé, selon un communiqué du ministère, les préoccupations des industriels ainsi que les moyens de renforcer leurs activités en matière de production et de commercialisation extérieure, outre les mécanismes susceptibles de soutenir la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux.

M. Rezig a affirmé, à cette occasion, que «les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune reposent

sur l'encouragement de la production nationale et l'élargissement de la base d'exportation», soulignant l'impératif de permettre aux opérateurs économiques d'accéder aux marchés extérieurs à travers l'amélioration de la qualité du produit algérien et le renforcement de sa compétitivité, un choix qualifié de stratégie pour la promotion des exportations et l'édification d'une économie diversifiée basée sur la création de richesse et d'emplois.

Le président de la CAPC a, pour sa part, formulé des propositions pratiques visant à améliorer le climat d'affaires et à faciliter l'activité des industriels, saluant l'ouverture du ministère et sa pleine disposition à prendre en charge les préoccupations des partenaires sociaux.

A l'issue de la rencontre, le ministre a réaffirmé la poursuite de la coordination et de la concertation avec la CAPC ainsi qu'avec l'ensemble des organisations et associations professionnelles pour l'édification d'une économie nationale diversifiée et

forte, basée sur la production et l'exportation. Le même jour, Rezig a également reçu une délégation de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), conduite par son président, Tahar Boulouar, avec laquelle il a examiné les moyens de développer l'activité de cette catégorie et de l'encourager à contribuer aux efforts nationaux visant la promotion des exportations. Le ministre a affirmé que cette démarche intervient en application des orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir l'économie nationale et à promouvoir les exportations, à travers l'accompagnement et le soutien de l'ensemble des opérateurs économiques, commerçants et artisans. De son côté, Boulouar a salué l'esprit d'ouverture, de coordination et de dialogue adopté par le ministère, réaffirmant la disponibilité permanente de son association à coopérer et à formuler des propositions constructives.

Hamid B.

PROMOTION DE LA CULTURE FINANCIÈRE

La Cosob lance le concours national «FinTalk»

LA COMMISSION d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a annoncé le lancement officiel du concours national de technologie financière (Fintech) «FinTalk», une initiative visant à renforcer la culture financière auprès du grand public, notamment des jeunes.

Le président de la Cosob, Youcef Bouzenada, a présenté, jeudi, le concours depuis l'École supérieure de commerce de Koléa (Tipasa), à l'occasion d'une Journée d'information sur le marché financier, organisée en coordination avec l'établissement. Il a expliqué que la compétition consiste à produire une courte vidéo d'une minute maximum, portant sur des thèmes liés au marché financier, dans un but pédagogique et de sensibilisation.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Semaine mondiale de l'investisseur, organisée par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et regroupant plus de 140 pays, dont l'Algérie. Elle intervient dans un contexte de forte évolution des marchés financiers à l'échelle mondiale.

M. Bouzenada a rappelé que la Cosob déploie, depuis 2023, une stratégie ambitieuse d'éducation financière pour développer la culture de l'investissement en Algérie.

La Journée d'information avait également pour objectif de diffuser cette culture dans le milieu universitaire, de mieux faire connaître le rôle du marché financier dans le financement de l'économie nationale, ainsi que les missions de la Cosob en matière de régulation et de protection des investisseurs.

De son côté, le directeur général de l'École supérieure de commerce, Ishak Kherchi, a souligné la volonté de l'établissement de former une nouvelle génération d'entrepreneurs conscients du rôle central du marché financier dans la valorisation de l'innovation. Il a ajouté que cette rencontre marquait le début d'une série d'initiatives et de partenariats pour faire de l'École de Koléa un vivier d'innovation et de créativité.

La journée d'information sur le marché financier a également été l'occasion de présenter les missions de la Cosob et de son conseil scientifique, ainsi que d'aborder plusieurs thèmes, dont les outils de financement des projets en Algérie, l'importance d'un marché financier efficace dans l'économie moderne et le développement du marché des capitaux dans le pays.

Dans un contexte économique en pleine mutation, l'initiation des jeunes à la culture financière revêt une importance particulière. En les sensibilisant dès le milieu universitaire aux mécanismes des marchés financiers et aux opportunités d'investissement, les institutions nationales espèrent former une génération mieux informée, capable de participer activement au développement économique et de contribuer à la modernisation du système financier algérien.

R. B.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LA DROGUE

L'ONSC et l'ONUDC unissent leurs efforts

Les perspectives d'un partenariat stratégique en matière de lutte contre la criminalité, la drogue et la délinquance sous toutes leurs formes, ont été au centre de la rencontre, jeudi à Alger, entre la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, qui a reçu, jeudi à Alger, la représentante régionale adjointe de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Mirna Bouhabib, accompagnée d'une délégation onusienne.

Cette rencontre, placée sous le signe du dialogue et de la coopération, a permis d'identifier plusieurs axes d'action conjoints, notamment dans le domaine de la prévention de la criminalité, de la sensibilisation et de la consolidation du rôle des organisations de la société civile dans la protection du tissu social national. Hamlaoui a, à cette occasion, présenté une communication détaillée sur les missions et les programmes menés par l'ONSC. Elle a mis en avant la stratégie globale de l'institution fondée sur la mobilisation des acteurs associatifs et citoyens pour relever les défis de la société algérienne contemporaine.

Elle a affirmé que notre objectif est de renforcer les capacités de la société civile afin qu'elle devienne un partenaire actif de l'État dans la prévention des comportements déviants et la promotion d'une culture de citoyenneté et de responsabilité collective.

Revenant sur la convention récemment signée entre l'Observatoire et l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Hamlaoui a mis en exergue l'importance de ce partenariat qui s'inscrit dans une approche de synergie nationale. Soulignant que cet accord a pour objectif d'« unifier les efforts de tous les acteurs concernés et mobiliser les associations autour d'un objectif commun, celui d'éradiquer le fléau de la drogue qui menace la jeunesse et la stabilité des familles ».

La présidente de l'ONSC a également évoqué la mise en œuvre de programmes de formation supervisés par l'Observatoire, axés sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Ces formations, a-t-elle précisé, s'inscrivent dans le cadre d'une vision nationale globale tendant à bâtir une société consciente, unie et résiliente face à toutes les formes de criminalité. Ajoutant qu'« il s'agit de développer une approche préventive intégrée, basée sur la sensibilisation,



Ibtissem Hamlaoui avec Mirna Bouhabib.

la formation et la participation citoyenne». Pour sa part, la représentante régionale adjointe de l'ONUDC a salué les efforts considérables consentis par l'Observatoire et la pertinence de ses initiatives en faveur d'une société plus vigilante et solidaire. Elle a également souligné le rôle essentiel de la société civile dans la mise en œuvre des politiques publiques et dans la réussite des objectifs du développement durable ». Ajoutant que l'expérience algérienne en matière de mobilisation citoyenne et de prévention sociale constitue « un exemple inspirant dans la région », notamment par l'implication croissante des associations

locales dans les programmes de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté.

En outre, Bouhabib a réaffirmé la disponibilité de l'ONUDC à accompagner l'ONSC dans ses actions futures, en mettant à disposition son expertise et ses outils d'appui technique, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et du renforcement des capacités.

Il convient de noter qu'à travers cette coopération, l'Algérie confirme sa volonté d'ancrer la société civile au cœur de ses politiques de prévention et de sécurité humaine, en faisant d'elle un acteur central du changement et de la résilience sociale.

En s'alignant sur les standards internationaux de bonne gouvernance et de transparence, l'ONSC poursuit ainsi sa mission, de consolider la citoyenneté active et de renforcer la cohésion nationale par l'action collective.

Dans un contexte mondial où la criminalité et les menaces transnationales se complexifient, l'alliance entre institutions publiques, société civile et partenaires internationaux apparaît plus que jamais comme une condition indispensable à la préservation du tissu social et à la construction d'un avenir durable.

Sihem Bounabi

CLASSEMENTS MONDIAUX

L'université algérienne progresse à grands pas

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présenté, jeudi, un bilan des performances de l'université algérienne aux niveaux national et international, tout en réaffirmant l'engagement de son département à mettre en œuvre les réformes lancées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Intervenant lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement et présidée par Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a salué « les performances de l'université algérienne aux niveaux national et international ».

M. Baddari a cité, à ce propos, les résultats du dernier classement mondial des universités Times Higher Education World University Rankings, l'un des plus réputés à l'échelle internationale. Il a indiqué que « l'Algérie occupe désormais la première

place au niveau maghrébin et la deuxième à l'échelle africaine avec 28 établissements universitaires classés, contre un seul en 2017 ». Selon ses propres termes, les universités de Sidi Bel Abbès et d'El Oued se sont notamment distinguées en partageant « la première place nationale dans la catégorie des 1 200 à 1 500 établissements d'enseignement supérieur à l'échelle mondiale ». Le ministre a également évoqué les cinq écoles supérieures du Pôle universitaire de Sidi Abdellah ainsi que les nou-

veaux modules introduits, tels que les logiciels open source, la rétro-ingénierie et l'intelligence artificielle. Selon lui, ces initiatives font de l'enseignement supérieur « la locomotive du développement local et de l'économie nationale ». S'agissant des œuvres universitaires, le ministre a fait état d'« une série de réformes engagées au cours des deux dernières années », notamment à travers « la numérisation, la rationalisation des dépenses et l'amélioration des conditions d'hébergement, de restaura-

tion et de transport ». Abordant la question des étudiants en sciences médicales et des médecins résidents, M. Baddari a fait savoir que « ces étudiants ont, pour la première fois, bénéficié de frais de stage conformément au nouveau système en vigueur ». Il a aussi souligné que « 5 095 postes budgétaires seront ouverts dans le cadre du concours national de résidanat prévu fin octobre, soit une augmentation de 34,54% par rapport à 2022 ».

Khalil A.

INTOXICATION ALIMENTAIRE À TIZI OUZOU

Près de 90 personnes touchées durant l'été

LES SERVICES de la direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou ont déclaré avoir enregistré 17 épisodes d'intoxication alimentaire durant la période allant du 1er juillet au 11 septembre 2025, ayant affecté 89 personnes à des degrés divers.

Sur ces 17 cas, 15 ont été recensés en milieu familial, tandis que les deux autres concernent des repas consommés à l'extérieur, dans des restaurants n'ayant pas respecté les règles d'hygiène.

Les mêmes services précisent que les commerces incriminés ont

été sanctionnés, par la fermeture de leurs établissements. Des dossiers ont également été déposés auprès des juridictions compétentes pour poursuite judiciaire.

Par ailleurs, les contrôleurs de la direction du commerce ont procédé, au début de la semaine dernière, à la saisie de 60 kg de viande blanche d'origine douteuse dans un commerce situé au chef-lieu de la commune et daïra de Makouda.

Saïd Tisseguine

PAS DE PRIX NOBEL DE LA PAIX POUR DONALD TRUMP

La Vénézuélienne María Corina Machado récompensée

Clou de la saison Nobel, le prix de la paix a été attribué à Oslo, au lendemain de l'annonce d'un accord de cessez-le-feu sur Gaza entre Israël et le Hamas, mais conclu trop tard pour que Donald Trump puisse l'emporter.

Le prix Nobel de la paix a été attribué à María Corina Machado ce vendredi 10 octobre, pour ses efforts «en faveur d'une transition juste et pacifique de la dictature à la démocratie». «Maria Corina Machado est l'un des exemples les plus extraordinaires de courage civique en Amérique latine ces derniers temps», a déclaré le président du comité Nobel norvégien, Jørgen Watne Frydnes, à Oslo. María Corina Machado «a été une figure clé de l'unité au sein d'une opposition politique autrefois profondément divisée, une opposition qui a trouvé un terrain d'entente dans la revendication d'élections libres et d'un gouvernement représentatif», a-t-il ajouté. Elle a réussi cette unification au moment où «le Venezuela est passé d'un pays relativement démocratique et prospère à un État brutal et autoritaire en proie à une crise humanitaire et économique», a ajouté le président du comité Nobel.

La notoriété de Mme Machado a explosé lors des primaires de l'opposition en octobre 2023, recueillant plus de 90% des voix lors d'une démonstration de force avec 3 millions de votants. Elle est rapidement devenue une favorite des sondages pour être surnommée la «libertadora» («libératrice»), en hommage au «libertador» Simon Bolivar. Au cours de l'année écoulée, «Mme Machado a été contrainte de vivre dans la clandestinité. Malgré les graves menaces qui pèsent sur sa vie, elle est restée dans son pays, un choix qui a ins-



piré des millions de personnes», a rappelé le comité.

« Je suis sous le choc ! », a réagi Mme Machado à l'annonce de son nom. « Je suis très reconnaissante au nom du peuple vénézuélien. Nous n'y sommes pas encore », a-t-elle dit, réveillée en pleine nuit par l'appel, filmé, du secrétaire du comité

Nobel. « Nous travaillons très dur pour y parvenir, mais je suis sûre que nous l'emporterons », a-t-elle affirmé, estimant aussi qu'à titre personnel, elle « ne méritait pas le prix ». Cette annonce tant attendue intervient au lendemain de l'annonce d'un accord de cessez-le-feu sur Gaza entre Israël et le Hamas, mais conclu trop tard

pour que Donald Trump puisse l'emporter. Depuis son retour à la Maison Blanche pour son second mandat en janvier, le dirigeant américain a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il «méritait» le Nobel pour son rôle dans la résolution de nombreux conflits - une affirmation largement exagérée, selon les observateurs. **R. I.**

MARWAN BARGHOUTI

L'homme qu'Israël ne veut pas libérer

ISRAËL refuse de libérer Marwan Barghouti, figure dissidente du Fatah et opposant à Mahmoud Abbas, emprisonné depuis 2004 dans les prisons sionistes. Il est considéré comme un homme de consensus pouvant unir la rue palestinienne entre l'Autorité palestinienne et le Hamas. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux a choqué l'opinion mondiale : Itamar Ben-Gvir, ministre israélien ultranationaliste de la Sécurité nationale, menaçant avec arrogance un prisonnier palestinien affaibli, identifié comme Marwan Barghouti, après plus de 20 ans de détention. Cette scène, qualifiée d'« atteinte à la dignité » par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, survient alors que Barghouti, transféré et isolé depuis le 7 octobre 2023,

reste une figure centrale des négociations pour un cessez-le-feu. Le Hamas exige sa libération en échange des otages israéliens, une demande rejetée par Israël, malgré son statut de symbole palestinien. Il est en effet surnommé le « Mandela palestinien ». Une figure consensuelle palestinienne Condamné en 2004 à cinq peines à perpétuité pour son rôle présumé dans des attentats durant la seconde intifada, Barghouti, ex-secrétaire général du Fateh en Cisjordanie, clame son innocence et dénonce une justice illégitime. Populaire pour sa résistance aux deux intifadas et son rejet de la coordination sécuritaire avec Israël, il s'oppose à Mahmoud Abbas, critiqué pour corruption et inaction. Son incarcération renforce son aura auprès de la rue palestinienne, et des

sondages le placent en favori pour une élection présidentielle. En 2021, il a soutenu une liste dissidente du Fateh, défiant Mahmoud Abbas. Pour Israël, Barghouti incarne une menace. S'il est accusé d'avoir fondé les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, son charisme pourrait unifier un mouvement palestinien divisé, y compris des partisans du Hamas, avec qui il a signé la « Lettre des prisonniers » en 2006. Les analystes doutent de son rôle dans une gouvernance post-guerre à Gaza, vu par Israël comme un obstacle à la stabilité, et il est exclu du comité technocratique du plan Trump. Sa libération, bien que réclamée, reste bloquée, un fait qui souligne les tensions entre justice, politique et diplomatie dans ce conflit.

R. I.

GÉNOCIDE À GAZA

Les États-Unis ont déboursé 21,7 milliards d'aide militaire à Israël

LES ÉTATS-UNIS ont dépensé 21,7 milliards de dollars pour Israël depuis octobre 2023, ainsi que 9,65 à 12,07 milliards pour des opérations régionales. Ce soutien, vital pour l'armée israélienne à Gaza, suscite des accusations de complicité dans des crimes de guerre, malgré un accord de cessez-le-feu en cours.

Deux ans après le 7 octobre 2023, l'universitaire William D. Hartung, du Quincy Institute, révèle que les États-Unis ont investi 21,7 milliards de dollars d'aide militaire en faveur d'Israël entre octobre 2023 et septembre 2025, selon une analyse de la Wat-

son School of Brown University. Ce montant, basé sur des données publiques, couvre les administrations Biden (17,9 milliards jusqu'en octobre 2024) et Trump (3,8 milliards depuis janvier 2025), incluant armes, bombes, missiles de défense (5 milliards) et réapprovisionnements (4,5 milliards), avec 8 milliards pour équipements et services. Un soutien de poids contre l'Iran Ces fonds, complétés par des contrats futurs, soutiennent une armée israélienne dépendante des F-15, F-16 et F-35 américains, essentiels à Gaza, en Cisjordanie et contre l'Iran ou les Houthis. Le chercheur souligne que sans ce

soutien, Israël n'aurait pas causé autant de dégâts à Gaza ni intensifié ses opérations régionales contre l'Iran, le Hezbollah et les Houthis, plaidant pour une suspension des ventes d'armes et des pièces détachées, alors que 25 % de l'aide peut financer l'industrie domestique israélienne jusqu'en 2028. Face aux accusations de génocide et de crimes de guerre contre Israël, les États-Unis risquent d'être accusés de complicité, un point controversé dans les cercles pro-israéliens qui critiquent le chercheur pour ses positions jugées isolationnistes. Parallèlement, un rapport complémentaire estime

que les opérations militaires américaines au Yémen, en Iran et ailleurs ont coûté entre 9,65 et 12,07 milliards, portant la facture totale du conflit entre 31,35 et 33,77 milliards de dollars. Ce soutien massif, ancré dans une alliance stratégique historique, intervient alors que le Hamas et Israël ont accepté la première phase de l'accord proposé par Donald Trump. Ce dernier, se disant « fier » de cet engagement, promet une paix durable. Les critiques s'intensifient, mais l'appui américain reste un pilier indéfectible, malgré les débats éthiques et les coûts futurs.

EN BATTANT LA SOMALIE 3 BUTS À 0

L'Algérie se qualifie pour la cinquième fois à la coupe du monde

L'équipe nationale de football a arraché son billet qualificatif pour la phase finale de la coupe du monde 2026 suite à sa victoire face à la Somalie (3-0), ce jeudi 9 octobre au stade Miloud Hadeft d'Oran, devenant l'un des dix pays africains devant représenter le continent à cet évènement planétaire.

C'est la cinquième qualification de l'histoire du football algérien pour la plus prestigieuse des compétitions, une performance qui vient récompenser le travail et la régularité d'un groupe déterminé à renouer avec la gloire mondiale après ses échecs en 2018 et 2022.

Dès le coup d'envoi, les coéquipiers de Riyad Mahrez ont imposé un rythme intense. Le pressing haut, la circulation rapide du ballon et la qualité technique des Algériens ont rapidement étouffé une équipe somalienne dépassée par la vivacité des attaquants adverses.

Il n'a fallu que six minutes pour voir les efforts des verts se concrétiser. Mohamed Amine Amoura, parfaitement servi par Mahrez, a ouvert le score d'une frappe imparable qui a mis les verts sur orbite. L'enthousiasme du public oranais, chauffé à blanc, ne s'est pas fait attendre.

Quelques minutes plus tard, les rôles se sont inversés. Cette fois, c'est Farès Chaïbi qui s'est illustré par une superbe percée avant de délivrer une passe millimétrée à Mahrez. Le capitaine, fidèle à sa réputation de finisseur, n'a pas tremblé et a doublé la mise d'un tir précis. En moins de vingt minutes, l'Algérie avait déjà porté l'estocade pour gérer la suite du match avec aisance.

Mais les Verts ne se sont pas contentés de gérer. Les vagues offensives se sont succédé, avec Bounedjah et Bensebaïni tout proches d'aggraver le score. Le poteau, la maladresse et parfois le gardien somalien ont retardé l'inévitable.

En face, la Somalie a bien tenté de réagir sur quelques contres timides, mais la défense portée par Aïssa Mandi veillait au grain, annihilant la moindre menace avant



qu'elle ne prenne forme. La première période s'est achevée sur le même tempo laissant entrevoir une seconde mi-temps sans difficultés pour les poulains de Petkovic.

Au retour des vestiaires, le scénario n'a guère changé. L'Algérie a continué à imposer son rythme et à exploiter la largeur du terrain. A la 57e minute, Amoura, encore lui, s'est offert un doublé de la tête après un nouveau service de Mahrez. Le public, debout, a salué l'entente entre les deux joueurs.

Les entrées, à la 68e minute, de Youcef Belaïli et du jeune Ibrahim Maza ont apporté un vent de fraîcheur et de créativé.

Le jeu est alors devenu plus spectaculaire, mais le réalisme a encore fait défaut : plusieurs occasions franches, notamment de Belaïli, ont été ratées devant les filets somaliens.

À mesure que les minutes s'écoulaient, la qualification se dessinait clairement. Le jeu collectif, la maîtrise du ballon et la sérénité défensive ne laissaient place à aucun doute.

Lorsque l'arbitre a sifflé la fin du match, les cris de joie ont éclaté dans le stade suivie des klaxons et des youyous dans les rues d'Oran.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, jeudi, l'équipe

nationale de football, qui s'est qualifiée pour la Coupe du Monde 2026 en dominant son homologue somalienne 3-0 au stade Miloud-Hadeft d'Oran.

"Nous sommes très heureux et fiers de votre qualification pour la Coupe du Monde. Vous avez redonné à tout le peuple algérien, à l'intérieur du pays et à l'étranger, le goût des grandes joies. Mille mercis aux Verts. Puisse Dieu perpétuer ces moments de joie pour l'Algérie, la bien gardée", a écrit le président de la République sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

D'Oran, Brahim Mazi

VLADIMIR PETKOVIC :

«L'une des plus grandes réalisations de sa carrière professionnelle»

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a salué, jeudi soir à Oran, les efforts des Verts et leur qualification pour la Coupe du monde 2026, la qualifiant de « l'une des plus grandes réalisations » de sa carrière professionnelle.

Lors d'une conférence de presse tenue après la victoire de l'équipe nationale algérienne face à son homologue somalienne sur le score de 3 à 0, au stade « Miloud Hadeft » d'Oran pour le compte de la 9e journée des éliminatoires du groupe G, Petkovic a souligné que cette qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 2026, qui se jouera aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, constitue « l'une des plus grandes réussites » de sa carrière. « Je suis arrivé à la tête de l'équipe dans une période difficile, mais nous avons réussi à créer une bonne ambiance et une cohésion dans le groupe, et à décrocher la qualification à la Coupe du monde 2026, ainsi qu'à la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Nous poursuivrons sur cette lancée pour obtenir d'autres résultats positifs », a-t-il déclaré.

Concernant le match face à la Somalie, le sélectionneur national a indiqué que « la

rencontre a été facile. Les joueurs sont restés concentrés tout au long du match ».

Il a également tenu à remercier « tous les joueurs qui ont participé aux éliminatoires du Mondial et de la CAN, ainsi que le staff technique pour les efforts fournis et leur contribution à cette qualification ».

Interrogé sur la performance du nouveau venu, Rafik Belghali, M. Petkovic a précisé que « cela faisait plusieurs mois que nous le suivions et nous possédons des éléments d'informations sur ses capacités. C'est un bon joueur et il a livré une belle prestation. Il va apporter de la concurrence sur le flanc droit ». Quant à Riyad Mahrez, le sélectionneur national a déclaré qu'il

avait « réalisé un bon match ».

Concernant la prolongation possible de son contrat avec l'équipe nationale, Petkovic a rappelé qu'il est « sous contrat avec la Fédération algérienne de football jusqu'à la fin de la prochaine Coupe du monde. Nous allons bien nous préparer pour les deux grands rendez-vous à venir : la CAN 2025 puis le Mondial 2026 ».

A propos du prochain match face à l'Ouganda, prévu mardi prochain au stade « Moudjahid défunt Hocine Aït Ahmed » à Tizi Ouzou, Vladimir Petkovic a affirmé qu'il s'agissait « d'un match important » et qu'il en profiterait pour « donner leur chance à d'autres joueurs. Aujourd'hui,

nous avons ménagé certains joueurs avertis. Tout le groupe sera prêt pour affronter l'Ouganda. Il est important de gagner ce match avant de penser à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations ».

De son côté, le sélectionneur de l'équipe nationale de Somalie, Youssef Ali Nour, a reconnu que « le match était difficile » et que la performance de ses joueurs « n'a pas été convaincante face à d'excellents joueurs et un public nombreux. Nous n'avons pas pu appliquer notre stratégie, car les joueurs algériens ont fermé tous les espaces, ont dominé le milieu de terrain et ont gardé la possession du ballon tout au long du match ».

Déclarations des joueurs de l'équipe nationale après la qualification

Riyad Mahrez : « Nous sommes très heureux d'avoir atteint notre premier objectif : la qualification pour la Coupe du monde 2026. Nous allons bien nous préparer pour la Coupe d'Afrique des Nations, puis penser ensuite à la Coupe du monde. Je pense que ce sera le point final de ma carrière avec l'équipe nationale ».

Anis Hadj Moussa : « Nous avons réalisé un bon match et assuré notre qualification pour le Mondial aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada. Nous avons bien géré la rencontre et marqué rapide-

ment, ce qui nous a donné davantage de confiance. Dieu merci, nous avons gagné et rendu notre public heureux ».

Aïssa Mandi : « Cela fait 12 ans que nous attendions cette qualification à la Coupe du monde, après avoir raté deux éditions de suite, surtout celle de 2022 que nous avons manquée dans les dernières minutes. Ce fut très dur pour nous. Dieu merci pour cette victoire et cette qualification. Nous la dédions au peuple algérien ».

TOUR DE LOMBARDIE 2025

Pogacar, des quatre fantastiques au quinquennat royal ?

Samedi, Tadej Pogacar pourrait remporter le 10e Monument de sa carrière. À seulement 27 ans. Surréaliste, non. Ce qui ne le serait pas moins, ce serait qu'il signe un quintuplé sur le Tour de Lombardie. Le Slovène égalerait alors le record de Fausto Coppi. Avant ce nouveau triomphe annoncé, retour sur les quatre premiers joyaux de la couronne lombarde de Maître Pogi.

2021 : LE PRINCE LOMBARD EST NÉ

Le contexte : C'est déjà Pogacar le grand. 2021 est sa première saison en mode "rapetou". Il a non seulement remporté son deuxième Tour de France à l'été, mais aussi, avant cela, son premier Monument, lors de Liège-Bastogne-Liège. Pour la première fois, il décide de s'attaquer au Tour de Lombardie. Pas forcément une mauvaise idée, compte tenu de la nature de la course.

Le scénario : Sur un parcours revisité avec la suppression du Mur de Sormano, dont la descente avait été marquée un an plus tôt par la terrible chute de Remco Evenepoel, Tadej Pogacar trouve néanmoins un terrain à sa convenance. À 35 kilomètres de l'arrivée, il s'envole dans le Passo di Ganda, mais Fausto Masnada, le coéquipier de Julian Alaphilippe, rejoint Pogi et l'accompagne jusqu'à l'arrivée, avant de se faire régler au sprint dans les rues de Bergamo.

Ce qu'il a dit : "Du début à la fin, cette saison a été complètement folle, Je ne peux pas être plus heureux. Il y a eu des moments exceptionnels."

La portée : Avec le Tour de France et deux Monuments sur une même saison, le Slovène accomplit un triplé que seuls Fausto Coppi et Eddy Merckx avaient réalisé avant lui. Cela vous pose un homme.

2022 : De la suite dans les idées

Le contexte : Après un début d'année en fanfare (UAE Tour, Stade Bianche, Tirreno-Adriatico), la campagne 2022 de Pogacar s'est avérée frustrante, à l'image de sa 2e place sur le Tour et ses places d'honneur sur Milan-San Remo et au Tour des Flandres. Il arrive en Lombardie en tant que tenant du titre, toujours en quête d'une très grande victoire. Il retrouve aussi un certain Jonas Vingegaard, son bourreau de juillet...

Le scénario : C'était Côte-Bergame en 2021. Cette fois, c'est Bergame-Côte. Mais peu importe. Dans un sens ou dans l'autre, à la fin, c'est Pogi, en prime très épaulé par son équipe, qui gagne en Lombardie. On rêve d'une explication avec Vingegaard, mais quand Pogacar attaque dans le Caviglio, le Danois ne peut suivre, au contraire des Espagnols Enric Mas et Mikel Landa. Finalement, comme en 2021, Pogacar joue la victoire en un contre un, face à Mas, son ultime adversaire. Bien évidemment, il le dompte au sprint.

Ce qu'il a dit : "C'est vraiment incroyable



de revenir ici et de gagner à nouveau. Tout s'est passé comme on le souhaitait. Je savais qu'aujourd'hui, j'avais de très bonnes jambes."

La portée : L'histoire a retenu que ce jour-là, Vincenzo Nibali et Alejandro Valverde ont fait leurs adieux. Pogacar, lui, renoue avec la tradition des doublés lombards, un grand classique du XXIe siècle (Bartoli, Bettini, Cunego, Gilbert, Rodriguez...)

2023 : SUR LES TRACES DES CAMPIONISSIMI

Le contexte : S'il a à nouveau été battu par Vingegaard sur le Tour de France, le Slovène a vécu une année 2023 exceptionnelle : 16 victoires, dont le Tour des Flandres, Paris-Nice, l'Amstel, la Flèche... N'en jetez plus. Inutile de dire qu'il est l'immense favori de la classique des feuilles mortes, une fois encore.

Le scénario : Pour la première fois, il triomphe en solitaire. Pourtant, c'est peut-être la fois où il a été le moins impressionnant. Pas forcément une jambe au-dessus de tout le monde donc, mais opportuniste et malin. Ainsi, à défaut de faire la différence dans la montée du Passo di Ganda, c'est en attaquant dans la descente, à 31 kilomètres de l'arrivée, qu'il file seul vers la victoire, semant notamment son compatriote Primož Roglič, même s'il a eu peur de coïncider dans le final. Remco Evenepoel, attendu comme son grand rival, n'a jamais pesé sur la course, après une chute en début de journée.

Ce qu'il a dit : "J'ai commencé à avoir des crampes aux jambes à 10 km de l'arrivée, et je me suis dit que c'était fini. J'ai ralenti un peu, je me suis calmé pour me concentrer sur ma position. C'était extrêmement douloureux, mais j'ai vu que der-

rière ça ne s'entendait pas. L'emporter à trois reprises, c'est un rêve qui devient réalité. C'était fantastique, j'ai profité des derniers kilomètres, je me suis fait plaisir."

La portée : Historique. Trois victoires consécutives en Lombardie ? Alfredo Binda l'avait fait dans les années 1920. Fausto Coppi dans les années 50. Puis plus rien jusqu'à Pogi. C'est aussi son 5e Monument, déjà. À seulement 25 ans...

2024 : LE CHEF-D'ŒUVRE

Le contexte : La saison de tous les records. Quand il se présente en Lombardie, maillot arc-en-ciel sur les épaules, Pogacar en est à 24 victoires en 56 jours de course. Il a réussi le triplé Giro - Tour - Championnat du monde, inédit depuis 1987, mais il est le seul dans l'histoire du cyclisme à y avoir ajouté un Monument. Il n'a donc pas besoin de gagner en Lombardie pour que sa saison soit dans les livres d'or. Besoin, non. Mais envie, oui.

Le scénario : Plus fort que tous les autres. Plus fort que lui-même, aussi. Intouchable, injouable, inabordable, Tadej Pogacar évolue dans sa propre dimension. Il attaque à 48 kilomètres de l'arrivée. Personne ne le reverra. Un raid à la Pogi, le tueur de suspense. Sur la ligne d'arrivée, il repousse Evenepoel à trois minutes et seize secondes. Un écart d'un autre temps, celui de Merckx. Il faut remonter à 1971 pour trouver trace de quelque chose de comparable. Avant de franchir la ligne, il s'autorise à descendre de son vélo et à le porter à bout de bras, triomphant. C'est une victoire de tyran, la plus éclatante de sa tétralogie. Ce qu'il a dit : "Ma domination ? Je n'ai pas la réponse, car je ne suis pas dans la tête de mes adversaires, et je ne connais pas leurs données de puissance. Peut-être une combinaison de tout ça. Aujourd'hui, la motivation était un facteur important après une saison aussi longue."

La portée : Par où commencer. Deux Monuments plus le combo Giro-Tour-Mondial. Du jamais vu. 25 victoires (record égalé au XXIe siècle). Pogacar a (ré)inventé le mythe de la saison parfaite. Plus que jamais, la Lombardie, c'est chez lui. Un quadruplé que seul Fausto Coppi avait réalisé, entre 1946 et 1949. Samedi, c'est le record absolu du mythe de Fausto, unique quintuple lauréat du "Lombardia", que Pogacar tentera d'aller chercher. À part lui-même, qui pourrait l'en empêcher ?

NBA

LeBron James va manquer le début de saison, victime d'une sciaticque

LEBRON JAMES va manquer le début de sa 23e saison dans la ligue nord-américaine fin octobre à cause d'une sciaticque, ont annoncé jeudi plusieurs médias citant des responsables des Los Angeles Lakers. L'Elu souffre d'une "irritation d'un nerf au niveau des fessiers".

LeBron James ne sera pas sur le parquet pour le début de sa 23e saison dans la NBA fin octobre à cause d'une sciaticque, ont annoncé jeudi plusieurs médias citant des

responsables des Los Angeles Lakers. LeBron James (40 ans) est victime d'une sciaticque côté droit et sera de nouveau examiné dans trois ou quatre semaines écrivent notamment ESPN et The Athletic. Le "King" va ainsi manquer le début de saison et la réception le 21 octobre des Golden State Warriors de son vieux rival Stephen Curry.

Contactés par l'AFP pour une confirmation, les Lakers n'ont pas répondu dans

l'immédiat. LeBron James a manqué l'entraînement collectif jeudi après avoir raté les deux premiers matches de pré-saison, son entraîneur JJ Redick décrivant alors "une irritation d'un nerf au niveau des fessiers". Le quadruple champion NBA et recordman de points n'a toujours pas donné de date de fin à son exceptionnelle carrière, lui qui fêtera ses 41 ans en décembre.

"Ça va l'aider" : Ce facteur clef de la trans-

formation de Doncic aux yeux de LeBron "Ça va l'aider" : Ce facteur clef de la transformation de Doncic aux yeux de LeBron Peu importe la tournure des événements je suis super impliqué car je ne sais pas quand cela s'arrêtera, même si la fin approche", avait-il expliqué fin septembre. "Ce qui entretient la flamme c'est que mon amour du jeu est intact, et ma passion pour l'entraînement l'est tout autant", avait-il ajouté.

RÉNOVATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL DE MÉDÉA

77 millions de DA
consacrés

UNE ENVELOPPE financière de l'ordre de 77 millions de DA a été consacrée à un projet de rénovation du réseau de distribution de gaz naturel dans plusieurs communes de Médéa. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, la direction de distribution de l'électricité et du gaz. A ce titre, la même source a expliqué que ce projet s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison hivernale, période durant laquelle la consommation de gaz naturel augmente sensiblement.

Soulignant également que les travaux de rénovation ont ciblé les communes de Médéa, Berrouaghia et Ouamri. Ils ont consisté à remplacer les conduites de gaz en acier et en cuivre par des canalisations en polyéthylène, un matériau peu coûteux, robuste et résistant au froid.

Le but de cette opération est d'améliorer la qualité du service fourni aux abonnés en leur garantissant une alimentation en gaz naturel sécurisée et d'éviter également d'éventuelles perturbations pendant la saison hivernale, a conclu la même source.

R.R.

BECHAR

Campagne de
prévention contre la
leishmaniose

UNE CAMPAGNE de prévention et de lutte contre la leishmaniose est actuellement en cours dans la commune d'Abadla, avec pour principal objectif la réduction de la prolifération des phlébotomes, insectes vecteurs de cette maladie parasitaire.

Initiée dans le cadre du programme national de lutte contre les zoonoses, cette opération est entrée dans sa deuxième phase, couvrant les différents quartiers et regroupements urbains de la commune. Elle se poursuivra jusqu'au 15 octobre et ciblera particulièrement les points noirs identifiés lors des phases précédentes.

Supervisée par les services communaux, les unités locales d'épidémiologie et de médecine préventive, en coordination avec le comité de wilaya de lutte contre les zoonoses, la campagne vise à prévenir la contamination humaine par la leishmaniose, transmise par des moustiques. Des ressources humaines et logistiques importantes ont été mobilisées dans le cadre de la stratégie nationale intégrée, qui repose sur des actions de démoustication, une surveillance épidémiologique renforcée, des campagnes de sensibilisation et la prise en charge médicale dans les structures hospitalières.

Le lancement de cette phase à cette période de l'année est jugé crucial, car elle coïncide avec le pic d'activité des phlébotomes, selon des praticiens locaux en santé publique.

R.R.

FORMATION PROFESSIONNELLE À BISKRA

Quatre centres pour l'entrepreneuriat

Dans le but de renforcer les connaissances des diplômés de la formation professionnelle en matière d'entrepreneuriat, quatre centres de développement de l'entrepreneuriat ont été créés au sein des centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya de Biskra, à l'occasion de la rentrée de la session d'octobre 2025. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, Ahmed Kahlouche, directeur local de l'Agence de soutien et de développement de l'entrepreneuriat.



A ce titre, le même responsable, précisant que ces centres ont été ouverts dans deux instituts de formation spécialisée et deux centres de formation professionnelle et d'apprentissage, ajoutant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'agence visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et à informer les stagiaires sur les lois régissant la création d'entreprises privées. La même source a souligné que

ces centres constituent un « trait d'union entre les établissements de formation et d'enseignement professionnels et l'environnement économique », offrant ainsi aux stagiaires des cours théoriques sur les lois relatives à la création d'une entreprise et sur les modalités d'obtention de financement via l'agence, en exploitant les différentes formules de financement disponibles. De son côté, le directeur local de

la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkader Merzouki, a indiqué que ces centres ont été mis en place dans le cadre d'une convention signée entre la direction de la formation professionnelle et l'agence locale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, visant à préparer les diplômés à créer leurs propres entreprises, à concrétiser leurs idées sur le terrain et à bénéficier des mécanismes de soutien proposés par l'agence.

Par ailleurs, l'université Mohamed Khider de Biskra dispose également d'un centre de développement de l'entrepreneuriat, ayant bénéficié dans le cadre d'une initiative visant à sensibiliser les étudiants, notamment les diplômés désireux de créer des entreprises innovantes, à l'accompagnement que proposent les institutions publiques dans chaque secteur, a précisé la même source. R. R.

RENCONTRE SUR LE PROGRAMMES DE LOGEMENT À MASCARA Appel à la création d'un nouveau pôle urbain

L'IMPORTANCE de créer de nouveaux pôles urbains pour accompagner l'expansion démographique et absorber les programmes de logement dans la wilaya de Mascara a été mis en exergue mercredi, lors d'une conférence sur l'urbanisme et le patrimoine urbain, organisée au chef-lieu de wilaya à l'occasion de la Journée mondiale de l'Habitat. Lors de cet événement qui a été intitulée « Analyse de l'urbanisme et du patrimoine urbain de la wilaya de Mascara », l'expert en urbanisme et enseignant à l'université de Mostaganeme, Kada Bensella, a souligné, dans son intervention, que la création de nou-

veaux pôles urbains dans la wilaya constitue une solution rapide et efficace au problème du manque de foncier destiné aux projets de l'habitat et aux équipements publics, en raison de la saturation des poches foncières identifiées par les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU). Il a indiqué que les pôles urbains en cours de réalisation dans la wilaya reflètent la nouvelle vision de l'Etat, à savoir accompagner l'expansion démographique à travers une planification urbaine adaptée, tout en améliorant les conditions de l'habitat et ce, dans une logique de développement urbain durable et équilibré.

L'expert a également expliqué que ces pôles permettent une meilleure organisation de l'expansion urbaine et sont essentiels pour répondre à la demande en logements, toutes formules confondues, ainsi qu'aux besoins des citoyens en services publics. Cette conférence a été organisée à l'initiative de la direction de l'Habitat, en collaboration avec l'université de Mostaganem, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat, en présence d'enseignants-chercheurs en architecture, de bureaux d'études et de représentants d'entreprises de réalisation. R. R.

TIZI-OUZOU

Plus de 18 000 logements en cours de réalisation

UN TOTAL de 18.477 logements, toutes formules confondues, est actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou. C'est ce qu'a fait savoir mercredi la direction locale du Logement. Selon les chiffres communiqués par cette institution, le nombre d'unités d'habitat en chantier est de 7.062 logements dans le cadre du

programme d'aide à l'habitat rural, 5.987 logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), 3.852 logements publics locatifs (LPL) et 1.044 unités dans la formule du logement promotionnel aidé (LPA). A cela s'ajoutent 532 unités réalisées dans le cadre de l'ancienne formule du Loge-

ment Socio-Participatif (LSP) et du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS). Il est à noter que le parc du logement de la wilaya est estimé à 492.538 unités, avec un Taux d'occupation par logement (TOL) de 2,85 habitants, selon les données officielles. R.R.

L'ÉDIFICE FAIT PEAU NEUVE

Réouverture de la mosquée historique “Djamâa Es-Safir” dans la Casbah d’Alger

La mosquée “Djamâa Es-Safir”, située dans le quartier historique de la Casbah d’Alger, a été rouverte aux fidèles, paa1r la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d’Alger, après l’achèvement des travaux de sa restauration par la wilaya d’Alger, a indiqué le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d’Alger, Kamel Belassel.



M. Belassel a précisé que sa direction avait “officiellement réceptionné Djamâa Es-Safir, situé dans la Casbah, après l’achèvement des travaux de sa restauration par les services de la wilaya d’Alger, réalisés dans le cadre du projet de réhabilitation de la Casbah”. Classée au patrimoine mondial de l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) depuis 1992, la mosquée “Djamâa Es-Safir” est un chef-d’œuvre architectural religieux bâti en 1534. Le responsable a souligné que cette mosquée, comme d’autres à la Casbah, a joué “un rôle majeur durant la Révolution de libération”, en étant “un bastion pour la préservation de l’islam et de l’identité nationale, et un lieu de mobilisation pour les moudjahidine, mais

aussi un centre de rayonnement religieux, culturel et civilisationnel dans la ville d’Alger”. Cette mosquée a connu plusieurs opérations de restauration à travers l’histoire, la plus importante fut celle de “sa rénovation en 1826, ordonnée par le Dey Hussein”, selon M. Belassel, ajoutant qu’après l’indépendance, elle “a continué à remplir ses missions religieuses comme lieu de culte accueillant les fidèles et menant des actions caritatives”, et ce, “avant que la wilaya d’Alger ne prenne en charge le dossier de réhabilitation de la Casbah, confié par le ministère de la Culture et des Arts, avec la restauration des différents monuments de ce quartier historique, y compris ses mosquées”. A cet égard, il a rappelé que la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya

d’Alger “a déjà réceptionné, dans le cadre du projet de restauration et de réhabilitation de la Casbah, plusieurs mosquées historiques et patrimoniales, dont elle assure actuellement la gestion, telles que la mosquée El Berrani et la mosquée Ketchaoua”. “Djamâa Es-Safir fait partie du circuit touristique de la Casbah d’Alger, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir ce monument historique, à l’aide de guides chargés de les accueillir et de leur faire connaître l’histoire de la mosquée”, a-t-il assuré. La direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d’Alger, ajoute-t-il, “réceptionnera prochainement deux autres mosquées historiques situées dans la Casbah, une fois les travaux de rénovation achevés”.
R. C.

EDITION

L’historien Ammar Belkhodja présente son livre sur les crimes de génocide de l’entité sioniste

L’HISTORIEN AAmmar Belkhodja a présenté, jeudi, son dernier ouvrage au Musée public national Ahmed Zabana d’Oran, consacré aux crimes de génocide perpétrés par l’entité sioniste, de Deir Yacine à Ghaza.

Lors de cette rencontre intellectuelle, l’auteur a exposé des extraits de son livre, publié aux éditions El Kalima, qui retrace les massacres sanglants commis par les sionistes en Palestine occupée, de 1947 à nos jours, et met en lumière les violations graves des droits de l’Homme subies par le peuple palestinien, telles que la famine, l’épuration ethnique et les actes de génocide.

En revenant sur les événements majeurs liés à l’occupation de la Palestine et les étapes du combat du peuple palestinien contre le colonialisme de peuplement, l’auteur affirme que “l’entité sioniste, usurpatrice des droits du peuple palestinien, mène une stratégie diabolique visant à effacer l’histoire de la Palestine et à déporter ses habitants se servant d’un processus d’épuration ethnique et de racisme”.

L’historien a également présenté des cartes et des statistiques illustrant les villages détruits par l’entité sioniste, tout en insistant sur l’importance de préserver la mémoire historique et de dénoncer les crimes du sionisme pour que cette entité reste identifiée comme criminelle aux yeux des générations futures.

La rencontre, animée par Bouziane Benachour, écrivain et critique théâtral, s’est clôturée par une vente-dédicace du livre.

Pour rappel, le moudjahid et historien Ammar Belkhodja a à son actif plusieurs ouvrages historiques, notamment sur la Révolution algérienne et les crimes du colonialisme français, parmi lesquels : “La Fournaise de la Dahra”, “Misère et famine à l’époque coloniale”, entre autres.

R. C.

SEMAINE CULTURELLE CORÉENNE À ALGER

Concours de chant et de danse K-Pop en clôture de la 10e édition

CLÔTURÉE mercredi à la salle Ibn Khaldoun d’Alger, la 10ème édition de la semaine culturelle sud-coréenne s’est achevée sur une note festive et rythmée avec le concours national de chant et de danse K-Pop. Face à un public nombreux, les jeunes talents ont célébré la pop coréenne avec beaucoup de passion et de créativité. A l’issu de ce concours, Khaoula Malak Taïb, Djamilia Derrahi et le groupe “Dreamzone de Key Show” ont été distingués, Ce spectacle-concours aux allures de cérémonie de clôture de cette édition, a consacré à la plus haute marche, Khaoula Malak Taïb, au concours de chant, Djamilia Derrahi (connue sur la scène artistique sous le pseudonyme de “Soda”) à la compétition de danse et le groupe “Dreamzone de Key Show”, à qui le jury a décerné

son Prix spécial, remis par l’ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun. Distingués sur un ensemble de six candidatures de participants finalistes issus d’Alger, les lauréats de ce concours ont chanté et dansé sur des pièces musicales tiré du genre K-Pop (Korean Pop), une musique numérique, se caractérisant par une combinaison de sons électroniques issus de genres comme le hip-hop, la R&B et la dance pop, avec l’utilisation intensive de synthétiseurs et de boîtes à rythmes. Les sonorités de ce nouveau genre musical apparu en Corée du Sud à la fin des années 1990, sont souvent synthétiques et “assistées par ordinateur” (MAO), au-delà des instruments acoustiques qui peuvent également être intégrés tels que les pianos et les guitares.

Le Jury composé par le chorégraphe et directeur artistique, M. Habib Tata, la chorégraphe, coach de Fitness et de ballet, Mme Faiza Ouamane, la Chanteuse et auteure, Mme Nawel Mebarek et l’auteur compositeur et interprète M. Moh Paco, a évalué les prestataires en compétition sur les critères de “la performance vocale, la prononciation et l’expression” pour les chanteurs, alors que les danseurs ont été appréciés sur “la chorégraphie, l’expression corporelle et le charisme artistique”. Savourant le spectacle dans la délectation et applaudissant longtemps les artistes, le nombreux public de la Salle Ibn Khaldoun a eu du bon répondant avec les jeunes artistes en devenir qui ont fait montre de toute l’étendue de leurs talents respectifs. Relevant avec satisfaction l’“approfondissement constant des liens culturels entre l’Algérie et la Corée du

Sud, l’ambassadeur de la République de Corée en Algérie a exprimé sa “profonde gratitude” au ministère de la Culture et à la Wilaya d’Alger pour leur précieuse collaboration dans l’organisation de ce “rassemblement prestigieux”. M. You Ki-Jun a conclu en rappelant le “pouvoir unique de la Culture à rassembler les peuples et cultiver l’esprit de compréhension internationale, qui est tellement nécessaire aujourd’hui”. Déroulée du 4 au 8 octobre, la 10e Semaine culturelle sud-coréenne a inscrit à son programme diverses expositions artistiques, la projection du film “Ode à mon père” de Yoon Je-kyoon au Multiplexe MTV Cinémas (localité d’Ouled Fayet), des concours à Alger, de maîtrise de la langue coréenne au palais de la Culture Moufdi-Zakaria et de K-Pop à la salle Ibn Khaldoun. **A. B. / Agence**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net Fondé le 28 mars 1990 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Maison de la Presse Tahar-Djaout 1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger Tél. : (021) 67.07.48/49 (021) 67.15.45 (021) 67.31.83 (070 25.19.19 Fax :	(021) 67.07.46 Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA ***** Gérant ALI MECHERI Directeur de la publication BOUDJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI) ***** IMPRESSION SIMPRAL *****	PUBLICITÉ Régie pub JI Tél. : (021) 66.26.13 Fax : (021) 66.06.10 jeuneindependant@yahoo.fr CONTACTEZ AUSSI ANEP • POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Téléphone : (020) 05.20.91 (020) 05.10.42 Fax (020) 05.11.48	(020) 05.13.45 (020) 05.13.77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz ***** BUREAUX RÉGIONAUX • Annaba 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba Mob. : (0662) 18.41.81 Fax : (038) 80.20.36	• Tizi Ouzou 6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000 Tizi Ouzou Tél. : (026) 22.95.62 Fax : (026) 22.95.62 • Constantine Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine Tél-Fax : (031) 66.32.64 • Bejaia	Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10 N° Tél : 034-12-66-21 Email : ljibejaia@yahoo.fr • TipasaB.P. 66-A 42 000 Tipasa Tél. : (024) 43.60.26
--	---	--	--	---	--

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La surface de l'océan se réchauffe à un rythme sans précédent, des chercheurs expliquent pourquoi



Le phénomène El Niño n'est pas suffisant pour expliquer les températures record mesurées à la surface de l'océan entre 2023 et 2024, selon une étude britannique. D'après cette analyse, le taux de réchauffement marin a plus que quadruplé depuis la fin des années 1980 (université de Reading).



La chaleur absorbée par l'océan est ce qui nous permet d'être encore en vie", rappelait l'océanographe Françoise Gaill, Professeure émérite au CNRS et présidente de la Fondation Ocean Sustainability, devant la

caméra de GEO en novembre 2023. Au moment où la chercheuse prononçait ces mots, la température moyenne à la surface des mers connaissait des niveaux record qui allaient s'achever au début de l'année suivante, totalisant 450 jours de "jamais-vu". El Niño, un phénomène de réchauffement naturel dans le Pacifique, fut alors proposé comme une piste d'explication plausible. Toutefois, en comparant cet épisode récent à un El Niño similaire en 2015-2016, les auteurs d'une étude publiée le 28 janvier dans la revue Environmental Research Letters ont conclu que ce processus ne pouvait avoir provoqué à lui seul une telle chaleur (C. J. Merchant, R. P. Allan & O. Embury, 2025). À hauteur de 44 %, les records de 2023-2024 seraient en fait imputables à une récente "accélération" de la tendance globale, le taux de réchauffement des océans

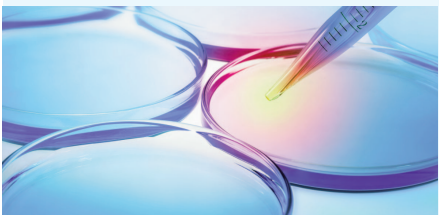
ayant "plus que quadruplé" depuis la fin des années 1980 – passant d'environ 0,06 degré Celsius par décennie à 0,27 °C par décennie.

"Fermer le robinet d'eau chaude"

En modélisant le système Terre, l'étude met en évidence un "déséquilibre énergétique" croissant – en d'autres termes, notre planète absorbe plus d'énergie du soleil qu'elle n'en renvoie vers l'espace. Ainsi, à cause de l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre d'origine humaine et d'une modification de l'albédo avec la fonte des glaces, ce déséquilibre a pratiquement doublé depuis 2010. "Si les océans étaient une baignoire, dans les années 1980, le robinet d'eau chaude coulait lentement, réchauffant l'eau d'une fraction de degré par décennie", illustre le professeur Chris Merchant, auteur principal de l'étude, dans un communiqué de

l'université de Reading (Royaume-Uni) où il exerce. "Mais aujourd'hui, le robinet coule beaucoup plus vite et le réchauffement s'est accéléré", compare-t-il. Par conséquent, le taux global de réchauffement des océans observé au cours des dernières décennies n'est pas une indication précise de ce qui se passera à l'avenir. Il est plausible que l'augmentation de la température océanique observée au cours des 40 dernières années soit dépassée au cours des 20 prochaines années seulement, évalue l'étude. Étant donné que la surface de la mer détermine le rythme du réchauffement planétaire, cela a une incidence sur le climat dans son ensemble, notent les auteurs. D'où l'urgence de "fermer le robinet d'eau chaude" – c'est-à-dire de réduire la consommation d'énergies fossiles – afin d'éviter des hausses de température "encore plus rapides" dans un futur proche.

Polluants éternels: une bactérie serait capable de dégrader les PFAS et leurs sous-produits toxiques



EN LABORATOIRE, une souche bactérienne prélevée sur un sol pollué s'est avérée capable non seulement de briser les liaisons chimiques très fortes composant les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), mais également celles de plusieurs sous-produits toxiques (université de Buffalo). Entre 10 et 11 PFAS différents relevés dans un seul prélèvement : à l'instar de Tours ou des environs de Rouen, certaines zones présentent un véritable "cocktail chimique", d'après les analyses effectuées par Générations Futures et l'UFC-Que

Choisir sur l'eau potable de 30 communes françaises (23 janvier). En effet, les substances per- et polyfluoroalkylées sont un groupe de produits chimiques largement utilisés depuis les années 1950 dans de nombreux secteurs d'activités en raison de leurs propriétés anti-adhésives, ignifuges (réduisant l'inflammabilité), anti-tâches, imperméabilisantes ou encore résistantes aux fortes chaleurs (INRS). Or, si ces molécules sont surnommées "polluants éternels", c'est en raison des liaisons chimiques très fortes entre les atomes de fluor et de carbone qui les composent. Ainsi, rares sont les bactéries capables de les fragmenter. Et lorsqu'elles y parviennent, elles rejettent néanmoins des sous-produits, appelés "métabolites" – parfois aussi toxiques que la substance initiale. Cependant, dans un sol pollué au Portugal, des chercheurs de l'université de Buffalo (États-Unis) et leurs collègues ont identifié une souche de bactérie capable non seulement de dégrader au moins trois types de PFAS, mais surtout, de décomposer certains métabolites. Leur étude a été

mise en ligne le 4 janvier dans la revue Science of the Total Environment (M. K. Wijayahena et al., 2025).

Polluant éternel le plus fréquent (PFOS) : dégradé à 90 %

"Si les bactéries survivent dans un environnement hostile et pollué, c'est probablement parce qu'elles se sont adaptées pour utiliser les polluants chimiques environnants comme source de nourriture afin de ne pas mourir de faim", explique le Dr Diana Aga, qui a supervisé l'équipe, dans un communiqué de l'université de Buffalo. Et ce, grâce à des "mécanismes efficaces" développés "au fil de l'évolution". Ses partenaires de l'université catholique du Portugal ont donc placé la souche F11 de la bactérie Labrys portucalensis dans des flacons scellés, sans autre source de carbone que 10 000 microgrammes par litre de PFAS, choisi parmi trois types : l'acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) – l'un des polluants éternels les plus répandus –, le 5:3 FTCA et le 6:2 FTSA. Au bout de 100 jours d'incubation, le microbe avait éliminé respectivement plus

de 90 %, 58 % et 21 % du PFOS, du FTCA et du FTSA. Si certains des métabolites issus de la fragmentation bactérienne contenaient encore du fluor, en revanche, au bout de 194 jours, trois de ces substances secondaires ont vu leurs liaisons carbone-fluor dégradées elles aussi. Bien que les performances de la souche F11 semblent dépasser celles de toute autre bactérie testée jusqu'ici, "Il est possible que ces échantillons contiennent d'autres métabolites si minuscules qu'ils échappent aux méthodes de détection actuelles", reconnaît toutefois le Dr Aga.

Hors du laboratoire, une autre histoire ?

En outre, dans cette expérience, les bactéries ne disposaient d'aucune source de carbone autre que les PFAS pour se nourrir – ce qui n'est jamais le cas dans le monde extérieur. "Nous devons donner aux bactéries suffisamment de nourriture pour se développer, mais juste ce qu'il faut pour qu'elles ne perdent pas la motivation de convertir les PFAS en source d'énergie", suggère donc la chercheuse.



IA générative : les géants du numérique s'imposent, comment permettre une saine concurrence

L'Autorité de la concurrence met en garde contre la domination des acteurs mondiaux du cloud de nature à verrouiller le marché de l'intelligence artificielle générative. Les barrières à l'entrée sont très élevées. Des actions réglementaires sont recommandées. Dans un précédent rapport, l'Autorité française de la concurrence avait mis en lumière certaines pratiques problématiques exploitées par les géants du cloud pour asseoir leur domination. Or, cette prééminence dont ils bénéficient sur le marché du cloud constitue également le fondement de leur pouvoir sur celui de l'IA générative. C'est une des conclusions de l'avis rendu fin juin par le régulateur.

GARANTIR LA DIVERSITÉ DES MODÈLES ET DES FOURNISSEURS

"Les bénéfices de l'IA générative ne se matérialiseront que si l'ensemble des ménages et des entreprises ont accès à une diversité de modèles adaptés à leurs cas d'usage", prévient l'Autorité. Cela suppose donc un fonctionnement concurrentiel "favorable à l'innovation" et qui permette "la présence d'une multiplicité d'acteurs." Ces conditions ne sont pas garanties. Pourquoi ? En raison

notamment de fortes barrières à l'entrée. Ces obstacles sur le marché de l'IA générative s'expliquent par différents facteurs : les processeurs spécialisés pour l'IA, la place centrale du cloud, les larges volumes de données nécessaires, la rareté des compétences et les besoins de financement.

LES GÉANTS CAPTENT TOUS LES POUVOIRS

Ces cinq prérequis à la performance des modèles sont réunis par un nombre restreint de fournisseurs que sont les géants du numérique. En effet, ceux-ci "bénéficient d'un accès privilégié aux intrants nécessaires pour l'entraînement et le développement des modèles de fondation." En outre, "ces avantages ne sont pas aisément répliquables par les développeurs de modèles de fondation concurrents qui n'ont pas accès à ces intrants dans les mêmes conditions." Les hyperscalers ne sont pas seuls concernés. Le régulateur met aussi en garde contre les risques d'abus au niveau des composants informatiques, à commencer par les GPU. L'enquête souligne notamment "la dépendance du secteur envers le logiciel de programmation de puces

CUDA de Nvidia".

Le fabricant américain est scruté. "Les récentes annonces d'investissements de Nvidia dans des fournisseurs de services cloud spécialisés dans l'IA, tels que Coreweave, suscitent également des inquiétudes."

AGIR SANS VOTER DE NOUVELLES LOIS

Dans son avis, l'Autorité de la concurrence identifie trois leviers susceptibles de réduire les barrières à l'entrée et les risques d'abus de position dominante : supercalculateurs publics, technologies réduisant le besoin en puissance de calcul et modèles ouverts.

Des mesures sont préconisées par le gendarme de la concurrence. Et celles-ci ne nécessitent pas de voter de nouvelles lois.

La stratégie consiste à "rendre plus efficace le cadre réglementaire applicable au secteur".

Sur la base du cadre existant, l'Autorité émet 10 recommandations visant à préserver la concurrence. La DGCCRF est par exemple encouragée à "accorder une attention particulière à l'utilisation" des crédits cloud.

Elle appelle aussi à faire preuve de vigilance à l'égard des effets de l'AI Act "sur

la dynamique concurrentielle". Le futur Bureau de l'IA devra ainsi veiller à ce que "les plus grands acteurs du secteur ne détournent pas le texte à leur avantage."

DÉMOCRATISER LA PUISSANCE DE CALCUL VIA LES SUPERCALCULATEURS PUBLICS

La puissance de calcul étant critiquée pour la GenAI, l'État a un rôle à jouer dans l'accès à cette ressource. L'Autorité voit dans les supercalculateurs publics "une alternative aux fournisseurs de cloud". Leur ouverture pourrait être étendue "à des opérateurs privés, contre rémunération" et sous conditions.

Un "cadre ouvert et non-discriminatoire" est à définir. Afin de bénéficier de la puissance des supercalculateurs publics, les entreprises privées pourraient notamment être tenues de respecter des critères d'ouverture de leurs modèles d'IA générative.

Mais l'Autorité veut aussi agir au niveau des géants américains et de leurs accords avec les principales startups du marché grâce au DMA. Elle recommande donc d'assurer une meilleure transparence sur les prises de participation de ces sociétés.

Google Sheets devient plus rapide, mais pas pour tous. Voici pourquoi

DES AMÉLIORATIONS importantes viennent d'être apportées à l'éditeur de feuilles de calcul de Google. Mais elles ne s'appliquent qu'à certains navigateurs. Si vous êtes un utilisateur de Google Sheets, vous remarquerez peut-être une nette amélioration de sa vitesse la prochaine fois que vous ouvrirez vos feuilles de calcul. Google a en effet annoncé plusieurs améliorations de son éditeur de feuilles de calcul basé sur la navigateur, dont le doublement de la vitesse de calcul. Selon Google, quelle que soit la taille du fichier et quelle que soit votre activité, vous

devriez constater une amélioration. Bien entendu, le changement ne sera peut-être pas très perceptible sur une formule qui semble être traitée instantanément. Mais il devrait être plus évident sur des formules plus grandes et plus complexes. Passage de JavaScript à WebAssembly Dans une étude de cas qui portent sur ces améliorations, Google explique que l'augmentation de la vitesse est le résultat du transfert du traitement du code de JavaScript à WebAssembly.

Ces améliorations font suite à l'ajout, au printemps dernier, d'un défilement fluide pour les ordinateurs de bureau et d'une extension des limites de cellules. Mais aussi à l'ajout, à l'automne dernier, de

Gemini aux feuilles de calcul. Cette fonction d'IA permet de résumer une feuille de calcul ou proposer des feuilles de calcul préconstruites. Gemini vous permet également de tirer parti d'un bouton "Aidez-moi à organiser" qui génère des plans de projet sur la base d'un prompt ou d'utiliser des données provenant d'e-mails et de documents pour construire une feuille de calcul. Seuls Google Chrome et Microsoft Edge bénéficieront de calculs plus rapides Google affirme que les changements seront évidents si vous exécutez des formules, créez des tableaux croisés dynamiques ou utilisez la mise en forme conditionnelle. Mais ce ne sera pas la cas pour tout le

monde. Seuls les utilisateurs de Google Chrome et de Microsoft Edge bénéficieront de calculs plus rapides. Il s'agit d'une petite mise en garde étant donné que Chrome représente à lui seul plus de 60 % de l'utilisation mondiale des navigateurs. Google a ajouté que ces améliorations devraient être apportées à Safari et à Firefox... à l'avenir. Google n'a pas fini d'améliorer Sheets. L'entreprise travaille actuellement à la réduction du temps de chargement initial de l'application web et à l'amélioration des performances de copier/coller et de filtrage. Si vous utilisez Chrome ou Edge, vous devriez constater les améliorations apportées à Sheets dès aujourd'hui.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Divertissement - France 2025 Mask Singer	TF1
21h00	Jeu - France 2025 100 % logique : la réponse est sous vos yeux	2
21h00	Jeu France - 2025 Les traîtres	6
21h00	Rugby : Top 14 Clermont-Auvergne / Toulon	CANAL+
20h50	Série humoristique France La petite histoire de France	W9
20h50	Film d'horreur Etats-Unis - Canada 2017 Ça	CINE + FRISSON
21h00	Série d'action Etats-Unis - 2018 MacGyver	6ter
21h00	Comédie - 2024 Pourquoi tu souris ?	CINE + PREMIER
21h00	Golf Golf : Open d'Espagne	CANAL+ SPORT
21h00	Drame France - Etats-Unis - 2024 Here. Les plus belles années de notre vie	CINE + CINEMA
20h50	Film fantastique Etats-Unis - 2018 Chair de poule 2 : les fantômes d'Halloween	CANAL+ family
21h00	Série policière Etats-Unis - 1989 Columbo	TMC

21h00

la chaine

CANAL+
SERIES



Série hospitalière (France - 2025)
Saison 3 - Épisode 1/2

Hippocrate

Chloé, Arben, Alyson, et Hugo annoncent au docteur Brun qu'ils ont installé des malades dans le bâtiment désaffecté « California ». Brun décide de trouver une solution pour intégrer tous ces patients au sein de l'hôpital sans en avertir la direction. Pendant ce temps, les médecins doivent s'occuper d'une personne dans un état grave après avoir été attaqué par un chien féroce. Hugo surveille un adolescent souffrant de trouble du comportement.

22h45
Série de suspense (Etats-Unis - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2

Dexter : Les Origines

En 1991 à Miami, Dexter Morgan (Michael C. Hall), un étudiant brillant en médecine médico-légale, jongle avec ses études tout en luttant contre des pulsions meurtrières qui le hantent depuis son enfance. Son père adoptif, Harry (Christian Slater), un policier aguerri, a identifié ces tendances sombres et a décidé d'apprendre à son fils à les contrôler, en lui inculquant un code moral strict.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:59	12:16	15:29	17:58	19:21	05:04	12:20	15:34	18:03	19:26	05:19	12:34	15:48	18:17	19:40	05:11	12:25	15:42	18:11	19:30	05:25	12:41	15:55	18:24	19:47	05:30	12:46	16:00	18:29	19:51	05:34	12:49	16:03	18:32	19:54

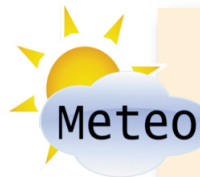
LE JEUNE

N° 8311 — SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



Maximales

Minimales

Alger	26°	17°
Oran	24°	18°
Constantine	25°	13°
Ouargla	31°	19°

80 ANS DE L'ONU

ALGER EN GARDIENNE DU DROIT

À l'occasion de la célébration mercredi de la double journée de la diplomatie algérienne et du 80^e anniversaire de l'Organisation des Nations unies (ONU), le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé les liens historiques entre l'Algérie et l'institution internationale, soulignant la constance de la position algérienne en faveur de la résolution pacifique de conflits, de la réhabilitation du multilatéralisme et du respect du droit international.

«La conviction de la diplomatie algérienne en la prééminence du droit et de la justice n'a cessé de se raffermir au fil du temps, s'enracinant dans la contribution de la cause nationale à la consolidation, au niveau international, du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», a affirmé M. Attaf dans un discours prononcé au siège du ministère.

Faisant part des félicitations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de cette double commémoration, le chef de la diplomatie a estimé que celle-ci traduisait «l'enracinement, le caractère privilégié et singulier des relations entre l'Algérie et l'ONU».

Dans cette optique, Attaf a souligné que «ces relations algéro-onusiennes ne sont nullement de circonstance, mais le fruit d'une histoire partagée qui a façonné l'identité de la politique extérieure de l'Algérie, fondée sur un engagement continu envers les principes et les valeurs universelles ayant inspiré la création même de l'ONU».

Dans le même esprit, le chef de la diplomatie a rappelé que la cause algérienne fut la première question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, le 30 septembre 1955, constituant à l'époque «un précédent historique, tant sur le plan procédural que juridique».

Le principe fondateur de la diplomatie algérienne, a-t-il souligné, trouve son ancrage dans la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies, adoptée le 14 décembre 1960, intitulée «Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux», un texte de référence en ce qui concerne le processus de décolonisation des peuples.

L'adoption en question intervint trois jours seulement après les manifestations massives du 11 décembre 1960 en Algérie, qui marquèrent le début de la fin d'un colonialisme d'une brutalité d'une rare intensité, a expliqué le chef de la diplomatie, avant de préciser : «L'écho mondial de la cause



Ahmed Attaf.

algérienne mena ensuite, en 1961, à la création du Comité spécial de la décolonisation, connu sous le nom de Comité des Vingt-Quatre (C-24), toujours chargé aujourd'hui de veiller à la mise en œuvre de la résolution 1514.»

«À travers chacune de ces étapes historiques, l'aura de la Révolution algérienne a irradié la scène internationale, inspirant et nourrissant la doctrine onusienne de la décolonisation», a-t-il déclaré.

L'ALGÉRIE PRÔNE LA RÉHABILITATION DE L'ONU

Dans son intervention, le ministre a fait part de la «préoccupation profonde» de l'Algérie face aux défis qui fragilisent aujourd'hui l'ONU. «Il nous attriste de voir les principes de la Charte des Nations unies piétinés, alors qu'ils devraient être le phare de la justice et de la paix», a-t-il exprimé, déplorant «le mépris du droit international et la montée des pratiques isolationnistes et unilatérales». Réitérant la conviction du président Tebboune que «le désarroi du

monde actuel ne trouvera d'issue que par la réhabilitation de l'ONU», il a, alors, mis l'accent sur «la nécessité impérieuse de rétablir le multilatéralisme et de renforcer la coopération internationale». Et de renchérir : «Les Nations unies demeurent un pari sur l'égalité souveraine des États, sur le rejet de l'agression, sur l'interdiction de la conquête par la force, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur le règlement pacifique des différends, ainsi que sur l'éradication définitive des guerres au profit d'un ordre international fondé sur la coopération et la solidarité».

Évoquant le mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, le ministre a confirmé que le pays a honoré la mission confiée par les États membres, en défendant le droit, la liberté et la justice. «Nos positions n'ont jamais été dictées ni par des intérêts étroits ni par des calculs conjoncturels, mais par les principes du droit international», a-t-il ajouté.

À cet égard, le ministre a réaffirmé que la défense du droit à l'autodétermination reste

«au cœur de la politique étrangère algérienne». Pour ce qui est de la Palestine, il a, à ce titre, rappelé qu'il y a 37 ans, l'Algérie avait accueilli la proclamation de l'État de Palestine à Alger et fut la première à le reconnaître officiellement, malgré la pression internationale. «Aujourd'hui, la communauté internationale revient au chemin tracé à Alger pour rétablir les droits légitimes du peuple palestinien et la stabilité au Moyen-Orient», a-t-il déclaré, citant «le flot de reconnaissances officielles qui confirme la justesse de cette cause».

Quant au Sahara occidental, Attaf a réitéré la position «constante et principielle» de l'Algérie : «La question sahraouie ne peut être résolue qu'à travers la légalité internationale et le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Selon le chef de la diplomatie, les politiques du fait accompli ne pourront jamais éteindre la flamme du droit légitime, car cette dernière peut faiblir, mais ne s'éteint jamais.

L'ALGÉRIE, UN ACTEUR ENGAGÉ

Abordant la dimension africaine de la diplomatie nationale, le ministre a mis en exergue «la confiance placée en l'Algérie par ses frères africains», notamment à travers son élection à la Commission de l'Union africaine et au Conseil de paix et de sécurité.

Dans cette même dynamique, il a salué le succès de la 4^e Foire du commerce intra-africain (IATF), tenue récemment à Alger, jugeant que cette dernière a mis en lumière les immenses potentialités de coopération et d'intégration économique offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

À ce sujet, le ministre a déclaré que, «dans toutes ses sphères d'appartenance, qu'elle soit africaine, arabe, islamique ou méditerranéenne, l'Algérie œuvre à construire des ponts fondés sur l'intérêt mutuel et le respect de la souveraineté». «En cette circonstance, nous n'oublions pas les treize pays frères et amis qui, dans la foulée de la Conférence de Bandung, ont pris l'initiative de soutenir la cause algérienne à l'ONU», a-t-il tenu à rappeler.

Khalil Aouir

